

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES BIENTÔT ATOMISÉES ?



POURQUOI CETTE CAMPAGNE

La première rédaction du projet de loi relatif à la souveraineté énergétique indiquait, en son Article 1^{er}, que « la programmation énergétique conforte le choix durable du recours à l'énergie nucléaire et [...] vise à maintenir une puissance installée d'au moins 63 GW », soit la puissance du parc atomique actuelle fournissant plus de 70% de l'électricité hexagonale. **Plus loin, ce projet de loi plaiderait même pour la construction de 6 nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 d'ici 2026 et 8 autres au-delà de cette date.**

La précision avec laquelle le gouvernement traite le nucléaire est inversement proportionnelle au flou entourant l'avenir des énergies renouvelables dont les objectifs quantitatifs n'apparaissent nulle part dans cet avant-projet de loi. Mais une chose est certaine : en imposant une puissance installée d'au moins 63 GW de nucléaire, la part laissée aux énergies renouvelables sera, à l'avenir anecdotique.

Face au tollé suscité par cette première version, le gouvernement a annoncé supprimer cet article, préférant sans doute valider cette relance du nucléaire par voie réglementaire et ainsi éviter tout débat parlementaire !

Pourtant en 2023, l'Europe a installé autant de panneaux solaires que ce que produiraient 6,5 nouveaux réacteurs nucléaires EPR de Flamanville. Douze pays européens dépassent déjà 50% de leur production électrique issue des énergies renouvelables (ENR). Pendant ce temps, le nucléaire poursuit sa lente décrue.

Alors que l'endettement d'EDF s'est accru de plus de 5 millions d'euros par jour ces vingt dernières années, passant de 22 à plus de 64,5 milliards d'euros, l'opérateur historique ne



sera pas en mesure d'accompagner le boom des énergies renouvelables s'il maintient son projet d'investir entre 100 et 150 milliards d'euros pour la construction de 14 réacteurs atomiques.

Entre l'EPR et les ENR, le gouvernement a choisi !

La France est ainsi en train de passer à côté de la principale révolution énergétique que le monde ait connue depuis des décennies. Ce qui est présenté comme de la ténacité dans les petits cercles du pouvoir intoxiqués à l'uranium est en réalité un entêtement funeste.

Significativement moins chères, beaucoup plus rapides à déployer, moins risquées, sans production de déchets éternels, ne nécessitant pas d'uranium importé du Kazakhstan ou du Niger, les énergies renouvelables ne sont pas l'avenir mais d'ores et déjà un présent qui se dessine sous nos yeux en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Autriche, en Suède, en Finlande, en Roumanie, etc.

Ce choix est irresponsable pour l'économie française et scandaleux du point de vue du climat.

Face à l'urgence climatique, le gouvernement fait le pari hasardeux d'investir dans des moyens de production qui produiront éventuellement leurs premiers kWh entre 2037 et 2050. Et ce au détriment de sources d'énergies renouvelables tenant compte de la richesse et de la variété des territoires, pourvoyeuses d'emplois locaux et non-délocalisables.

Face au choix que s'apprête à faire le gouvernement dans le cadre de l'adoption du projet de loi sur la souveraineté énergétique, nous ne devons pas rester inactifs.

Mobilisons-nous maintenant pour ne pas être radioactifs demain.

URGENT

Interpellez le Président de la République
en signant la carte-pétition ci-jointe.

agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT